



asbl SOCABEL
Société de Contrôles Belges & Européens
Organisme de Contrôle Agréé par l'État
S.E.C.T.- Engins de levage - Ascenseurs
Installations Electriques

Siège Social & de correspondance: Rue des Bada 7
B-4317 LES WALEFFES
TVA: BE 875 896 340
ING: 340-0864401-72
Tel : 019/32 63 11
Fax : 019/56 73 38
E-Mail: secretariat@socobel.be

Affaire n°: E/05/0100/20151006/02

Date de visite : Le 06/10/2015

**RAPPORT ☒ D'EXAMEN DE CONFORMITE/ ☐ DE VISITE DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE
DOMESTIQUE A BASSE ET TRES BASSE TENSION**

LIEU DE VISITE :	RESPONSABLE DES TRAVAUX:	PROPRIÉTAIRE/GESTIONNAIRE:
Nom, Prénom: [REDACTED]	Nom, Prénom: [REDACTED]	Nom, Prénom: [REDACTED]
Rue: Du Laveu 44	N°carte identité: [REDACTED]	[REDACTED]
B - 4000 LIEGE	N° TVA: [REDACTED]	[REDACTED]

1. CONCLUSION:

☒ L'installation est conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le : 10/2040 délai prescrit par la réglementation en vigueur.
☐ L'installation n'est pas conforme au RGIE. La prochaine visite est à prévoir avant le : ☐ Par le même organisme de contrôle (Art.274.2)

☐ Les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment du contrôle doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations, les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens. Dans le cas ou, lors de cette nouvelle visite de contrôle, après max. 1 an des infractions subsistent l'organisme agréé se doit d'envoyer une copie du procès-verbal de visite de contrôle à l'administration de l'Energie préposée à la haute surveillance des installations électriques domestiques.

2. TYPE DE CONTROLE: Base de l'examen : RGIE et de la procédure interne : PRO-INS-E-02-☒ 01-☐ 02

☒ Art.270	☐ Mise en usage	☒ Modification	☐ Extension	☒ Art.86	☐ Art.271 bis	☒ Unité d'habitation	☐ Autre
☐ Art.271	☐ Périodique	☐ Contrôle		☐ Art.87	☒ Art.278	☐ Unité de travail domestique	
☐ Art.276 Obis	☐ Renforcement	☐ Transfert de propriété				☐ Parties communes	

3. DONNEES GENERALES DE L'INSTALLATION

Données distributeur : Nom du GRD :

☐ EAN [REDACTED] / ☒ EAN Non communiqué - ☐ Compteur kWh non placé
Protection branchementA/☐Max. A placer. Colonne d'alimentation : Type :- Section : X mm²

Données installation:

Tension nominale: ...400.... V - Courant nominal max.: 25....A - Type de prise de terre : ☐ boucle de terre - ☒ piquets

Câble d'alimentation tableau principal : Type : ...XVB.... - Section :4.... X6.... mm²

Description installation : ☒ voir annexes de ..1.. à ...10.... - Si revisite, voir plans suivant rapport :/.....

☒ Disp.de Sect.Gén.:63....A/.....300....mA.- Nombre de tableau(x) : ...3... - Nombre de circuit(s) terminau(x):...19.....

CIRCUITS	PROTECTIONS	mm ²	CIRCUITS	PROTECTIONS	mm ²	CIRCUITS	PROTECTIONS	mm ²

4. MESURES - TESTS - CONTROLES VISUELS - SCHELLE:

*Contacts dir. - *Contacts Indir. - *Montage - O Appareils - *Matériel - *I>/section - *Schémas - *Contrôle boucle de défaut
*Résistance de dispersion de la prise de terre: 7,4 Ω / *Isolement général: 0,6 MΩ / *continuité de terre - *Test dispositif diff.
Le dispositif différentiel général : O était plombé - * a été plombé - O n'a pas été plombé - O n'est pas plombable - O absence de différentiel

5. INFRACTIONS - REMARQUES:

Infractions : ☒ Néant	Remarques : ☒ Néant

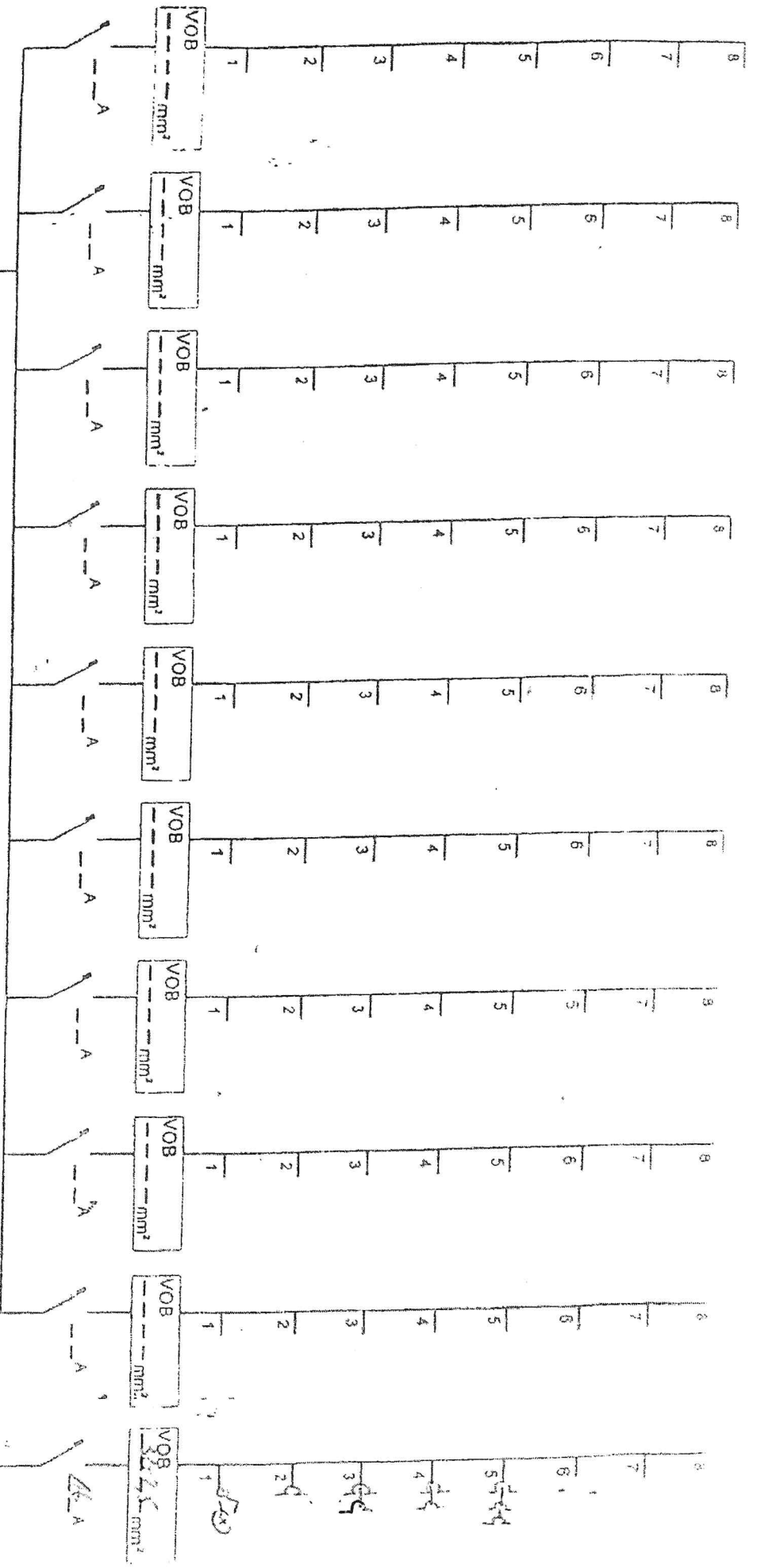
Inspecteur (Nom et Signature)
Pour SoCoBel ASBL
Mr Didier Lavet

Le demandeur (Nom et Signature)

Visa du GRD

	Accessibilité du matériel électrique		2504	Le tableau doit être remplacé car il n'a plus de porte	ART 49 et 248-01	2802	Les cond actifs
2200	Le matériel doit être accessible	ART15	2506	Le coffret doit être muni de caches pour éviter les contacts avec les parties électriques du coffret IPXX-B	ART49-01	2803	Le condu sauf s'il n'
	Isolément des canalisations et du matériel					2804	Il faut fixe
2100	La résistance d'isolement doit être supérieure ou égale à 0,5 Mohm	ART20	2507	Il faut protéger les parties actives sous tension par une enveloppe ou de l'isolant	ART 34 et 35 + 49	2805	Il faut prol (VGB)
	Protection contre les chocs électriques Indirects en schéma TT / ART 86		2508	Il faut prévoir un dispositif de coupure de toutes les phases et le neutre éventuellement , il doit être égal ou supérieur à 25 A	ART 248-02	2806	Il faut prol
2200	La prise de terre doit être reliée au sectionneur de terre celui-ci sera relié aux équipotentiellles et aux conducteurs de protection	ART28	2509	Les appareils de coupure et les dispositifs de protection sont repérés de manière claire et visible	ART16-02	2807	Il faut resq XVB, VVB
2201	Réalisation de la prise de terre ,conducteurs de protection BT et conducteurs de terre en basse tension	ART 69-71	2510	Le repérage ne correspond pas aux plans	ART16-01	2808	Placer les
2202	Absence de prise de terre doit être un conducteur de terre à fond de fouille 35mm² (Cu ou Cu Pb) profondeur enfouissement 0,6 m	ART85-1	2511	Le matériel doit être installé conformément aux règles de l'art	ART 9-02	2809	Il faut met
2203	La valeur de la resistance de dispersion doit être inférieure à 30 Ohms. Si la valeur est supérieur à 30 Ohms et inférieur à 100 Ohms, il faut compléter par des dispositifs de protection à haute sensibilité (Voir 2526).	ART85-1 & ART 85.07	2512	La coupure du neutre doit se faire en même temps que les phases	ART 133	2810	L'utilisation connexion
2204	Il doit être au minimum de 16 mm² de couleur Jaune/Vert	ART 71-199	2513	Les circuits doivent être conçus pour qu'ils ne puissent être alimentés involontairement par un autre circuit.	ART 13		Arrivée di
2205	Manque un dispositif de sectionnement de la terre pour mesure de la résistance de dispersion	ART28 (7)	2514	Les protections doivent être équipées d'éléments de calibrage	ART 251 -01	2800	Le câble c suivant le:
	Liaisons équipotentiellles		2515	Il faut remettre les protections par fusibles dans leur état d'origine (retrait shunt)	ART 265-1 et 3		Equipem
2300	Réalisation non conforme des équipotentiellles principales minimum de 6 mm² pour canalisation d'eau /gaz /chauffage/climatisation /construction métallique...	ART 72-1	2516	Il faut remettre les protections du type disjoncteur dans leur état d'origine (retrait shunt)	ART 265-1 et 3	2900	Il faut rect montage r défectueu
2301	Réalisation non conforme des équipotentiellles secondaires	ART 73 -1	2517	Il faut revoir les dispositifs de protection des canalisations et des récepteurs installés en aval	ART 116 /117/118	2901	Les conné l'art dans bornes de encartés c
2302	Mettre les équipotentiellles dans la salle de bain - 6 mm² eau douche baignoire	ART85	2518	Les canalisations de section de 1 mm² doivent être protégées par des fusibles de courant nominal de 6A ou des disjoncteurs de courant nominal de 10 A.	ART 278-05	2902	Le condu neutre ne
2303	Cette liaison doit être de 2,5 mm² avec protection et de 4 mm² sans protection	ART 73-02	2519	Il faut retier et remplacer les canalisations de section inférieure à 1 mm²	ART 278-05	2903	Toutes les l'intensité
2304	Mesure de la continuité n'est pas assurée	ART 72/73	2520	Les circuits comportants des prises sont d'une section minimale de 2,5 mm² et les circuits réalisés en 1,5 mm² ne peuvent pas comporter de prises de courant (uniquement de l'éclairage)	ART 198-05	2904	Les socié sol et dan des boîtie
2305	Les couleurs des conducteurs de protection doivent être de couleur Jaune/Vert	ART199	2521	Les circuits mixtes sont en 2,5 mm²	ART 198-05	2905	Le nombri huit par ci
	Protection contact indirect par Différentiel		2522	Les circuits de commande doivent être d'une section minimale de 0,5 mm²	ART 198-05	2906	Les prises avec conti
2400	Manque dispositif différentiel 300 mA placé à l'origine du tableau ayant un courant de minimum 40A mais dimensionné pour le courant max d'arrivée et de 300 mA courant de fuite	ART 85/07	2523	Le raccordement de la cuisiniere électrique : La planchaie et leessiveuse , prévoir des canalisations de 6 mm² en monophasé et du 4 mm² en triphasé . Dérogation 2, 5 mm² minimum dans un tubage de 1 pouce 25,4 mm de diamètre ou soit une pose dans un tubage + tubage parallèle à la canalisation de même section ou un câble apparent de section 2,5 mm²	ART 198-05 ART 5	2907	Les intern
2401	Le différentiel doit avoir une intensité nominale minimum 40A et doit être adapté à l'intensité du compteur.	ART 85/02	2524	Les tensions nominales sont affichées de manière apparente et en des endroits judicieusement choisis.	ART 16-04	2908	Les condu pour la pa
2402	Il faut prévoir un dispositif de protection de haute sensibilité 30 mA pour la salle de bain/salle de douche et lessiveuse,séchoir et le lave-vaisselle	ART 86/08	2525	Le pictogramme danger électrique doit être apposé sur le tableau de façon durable .		2909	Les boîtes
2403	Les différentiels doivent fonctionner après avoir actionné le bouton Test. (30 ma / 300ma)		2526	Il faut prévoir un différentiel d'un plus grande sensibilité si la resistance de terre est supérieure à 30 ohms . Il faut un différentiel de 30 mA pour les circuits d'éclairages, un différentiel pour des circuits ayant maximum 16 socles de prise + un différentiel de 100mA pour la cuisinière congélateur, surgélateur.	ART 85-07	2910	Le matérié externes
2404	Les borniers d'entree et de sortie sont munis d'un dispositif de protection pour l'inaccessibilité par plombage	ART 85-06 et ART 270	2527	Seule les coupes circuit à fusibles ou petits disjoncteurs à broche de type D sont admis	ART 251-01	2911	Le matérié
	Schémas		2528	Le courant de court circuit minimum est de 3000 A et la classe de limitation d'énergie est 3.	ART 251-05	2912	Les equip les volum
600	Il faut les schémas unifilaires de l'installation électrique	ART 16 et 269		Conducteur de protections		2913	Les appar ne compo
601	Il faut les schémas de position des éléments de l'installation électrique	ART 269	2700	Le conducteur de protection emprunte les mêmes canalisations que les conducteurs actifs et pour autant qu'il soit isolé comme les autres conducteurs. A l'exception des conducteurs allant aux interrupteurs.	ART 70 -1 85-2 85-4	2914	Les appar
602	Les schémas unifilaires doivent correspondre à la réalité	ART 16 et 269	2701	Il faut des conducteurs de protections PE d'une section minimale de 2,5 mm² isolé J/V ou de 4 mm² sans isolation.	ART 70-02-03	2915	Il faut nou sont incon
603	Les schémas de positions des éléments doivent correspondre à la réalité	ART 269	2702	Aucun appareil de coupure tel que coupe-circuit à fusibles , interrupteur ou sectionneur n'est inséré dans les circuits des conducteurs de protections.	ART 70-05	2916	Les transf pas les rè
	Tableau Electrique		2703	Les prises de courant comportent un contact de terre qui doit être relié au conducteur de protection.	ART 85-03		Risque d'
600	Le tableau doit être placé à envron 1,5 m au-dessus du sol et doit être d'accès aisé pour le matériel.		2704	Le conducteur de protection est relié à la masse des appareils de classe I.	ART 70-06 30-07	2A00	Le secon éviter l'éct
601	Les circuits de tarifs différents doivent être placés dans des coffrets distincts	ART 248-03		Code de couleur et Canalisations		2A01	Il faut plac de tout m
602	Le Tableau n'est pas de classe II ou I la paroi du tableau arrière est inamovible	ART 248-01	2800	Nous demandons le démontage des équipements hors d'usage		2A02	Les appar
603	Le tableau doit être placé sur une surface sèche et incombustible	ART248-01	2801	Nous demandons le retrait des conducteurs inutilisés ou leurs isolations		2A03	Il faut ass équipeme transformi

Vous avez la possibilité d'introduire un recours contre les conclusions de ce certificat.Les modalités d'introduction de ce recours vous seront communiquées sur simple demande par mail ou par courrier a



In 63-A
 Δ In 32mm²
 Δ In A

elles les voir les voir les voir

Tableau de rep.

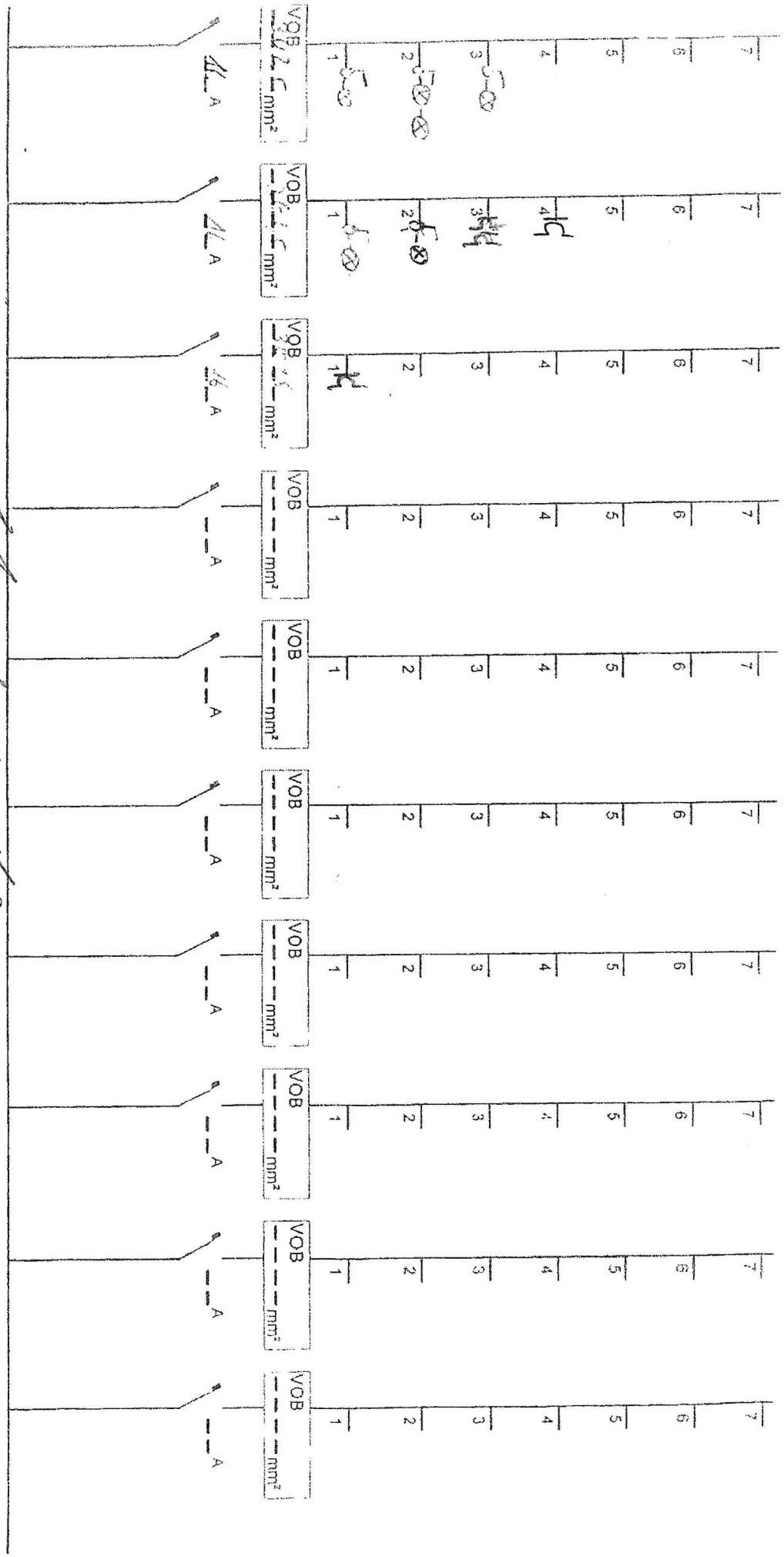
A

TAVERNIER DIDIER
 Agence de maintenance
SOCOBEL ASBL
0475/572963
 Date du contrôle *08/07/2005*
 Signature Agent *[Signature]*

Client *TD rep*
 Adresse *RUE du Commerce*
 4000 LIEGE
 Signature Client *[Signature]*

TENSION MONO 230 V
 TRI 230 V
 TRI 400 V + N
 COFFRET BIHORAIRE
 COFFRET ACCU

Sur le tableau n° **2**
 Feuille n° **1** *Me*



Agence de gestion aéro
JANET BINDER
SOCIÉTÉ ASBL
04751572863
Date du compte: 26/10/2005
Signature Agent: 

Client: TD per
 Client: g
 Address: PAE DU LANEZ 14
4000 LIEGE
 Signature Client: 

TENSION MONO 230 V

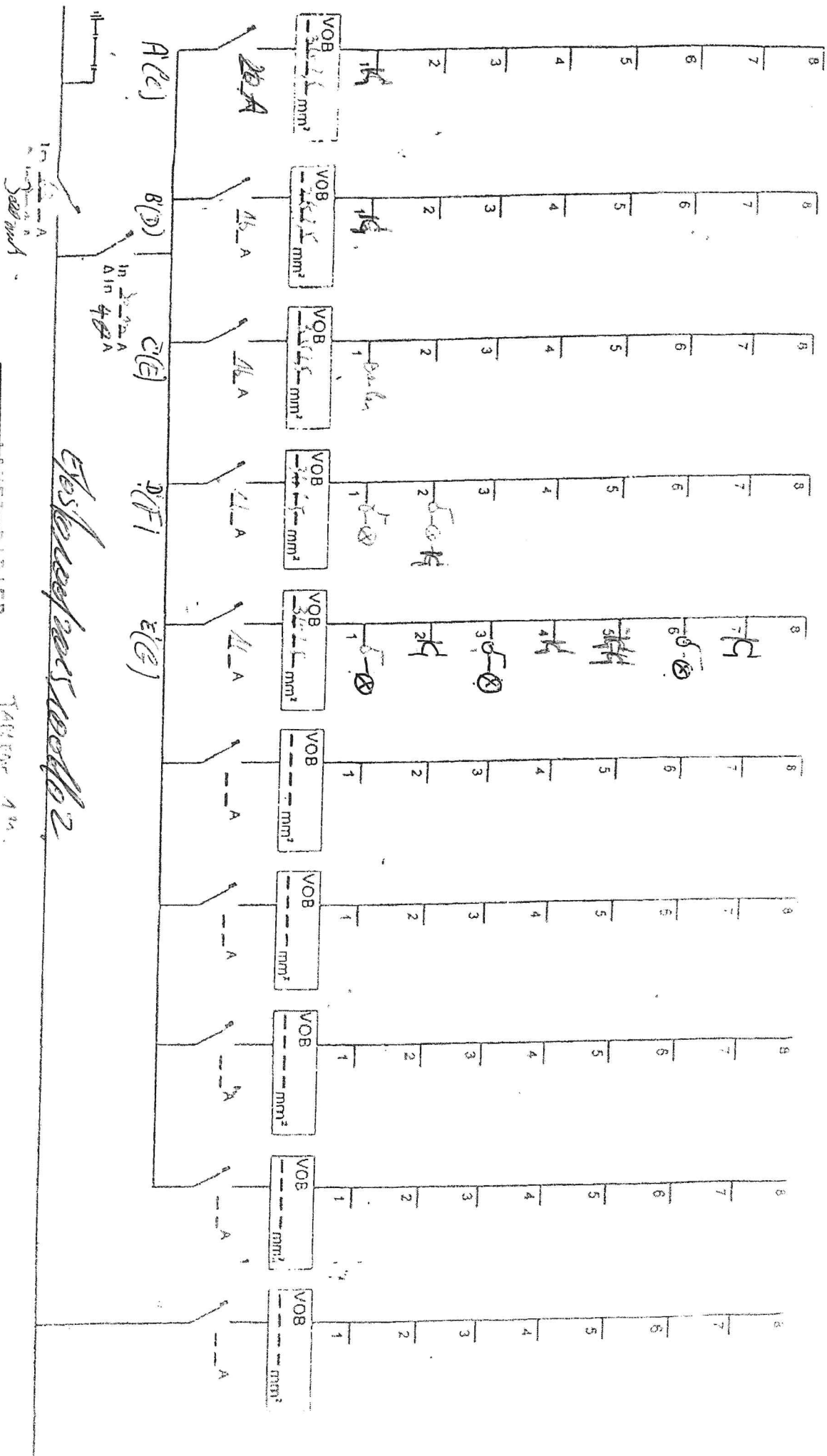
TRI 230 V

TRI 400 V + N

COFFRET BIHORAIRE

COFFRET ACCU

2/10



Estimation des travaux

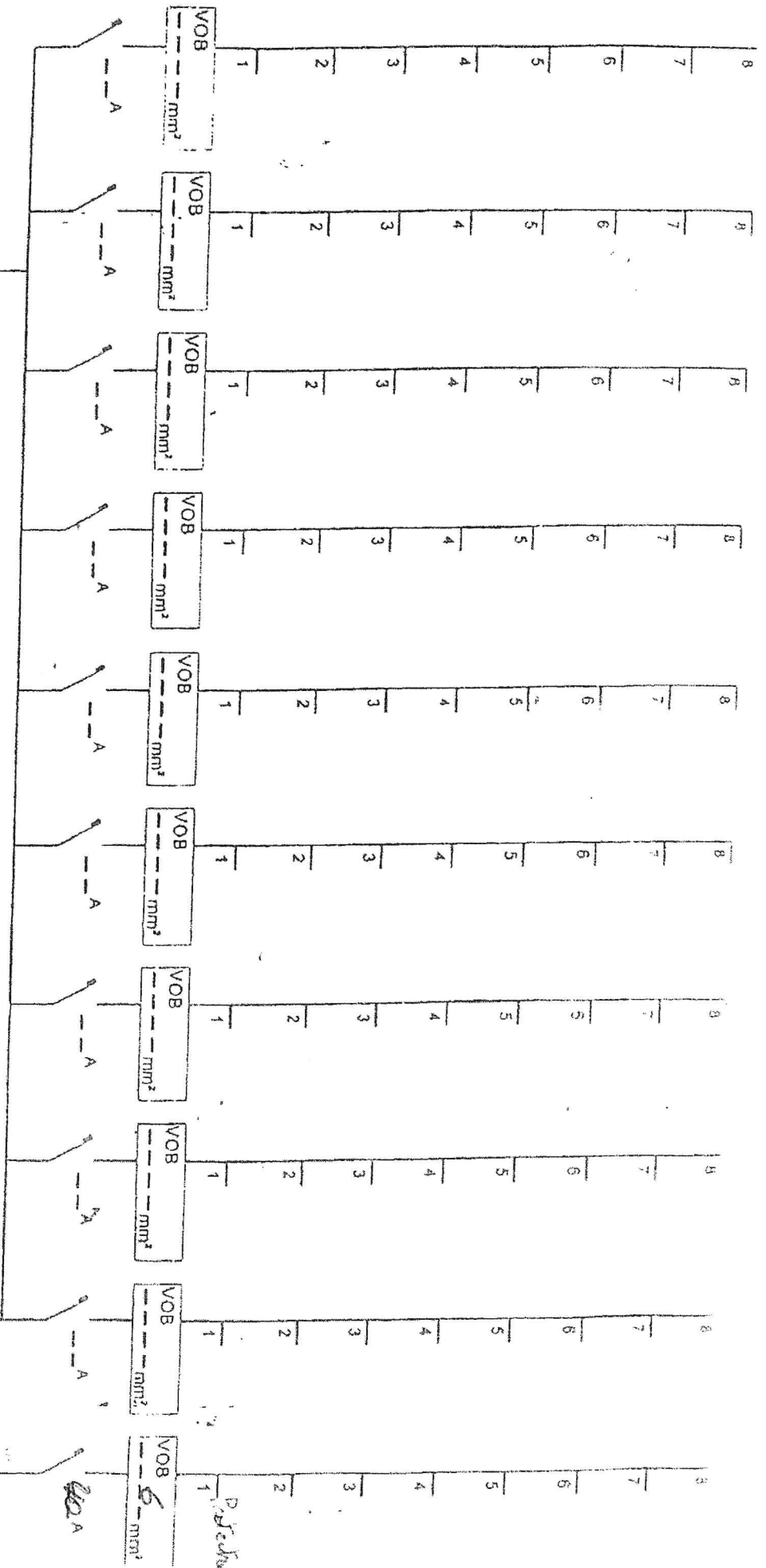
300mA

Agence de contrôle type	TYPE D'OTIER
Numéro de l'ASBL	9800841 ASBL
Date de contrôle	04/05/2003
Signature Agent	<i>[Signature]</i>

Chapitre	TD 1 ^{er} étage
Client	RUE DOLLEAU 44
Adresse	<i>[Signature]</i>
Signature Client	<i>[Signature]</i>

TENSION MONO 230 V	TRI 230 V
COFFRET BIHORAIRE	COFFRET ACCU

Suite voir l'annexe n°	4
Feuille n°	3/10



In
Δ In
A

Chapelle de la Madeleine

Téléphone 26

A"

Agence de crédit	SOCOBEL ASBL
Date du compte	04/05/1972
Signature Agent	<i>[Signature]</i>

Client	<i>Tableau pour élève</i>
Adresse	<i>RUE DU CALVAIRE 44</i>
Signature Client	<i>[Signature]</i>

TENSION MONO 230 V
TRI 230 V
TRI 400 V + N
COFFRET 3HORAIRE
COFFRET ACCU

Suite voir feuille n°	5
Feuille n°	4

Artois 1000/02

LAVET DIDIER
SOCOBEL ASBL
0475/572963

06/02/2005

[Signature]

[Signature]

01

6/10

TAQUE
L'1

[Symbol]

A3

[Symbol]

R42

S4

S/A

[Symbol]

[Symbol]

B45 *[Symbol]* B4

A4

C25

[Symbol] 2

I'1.5
I'2.5

Y13

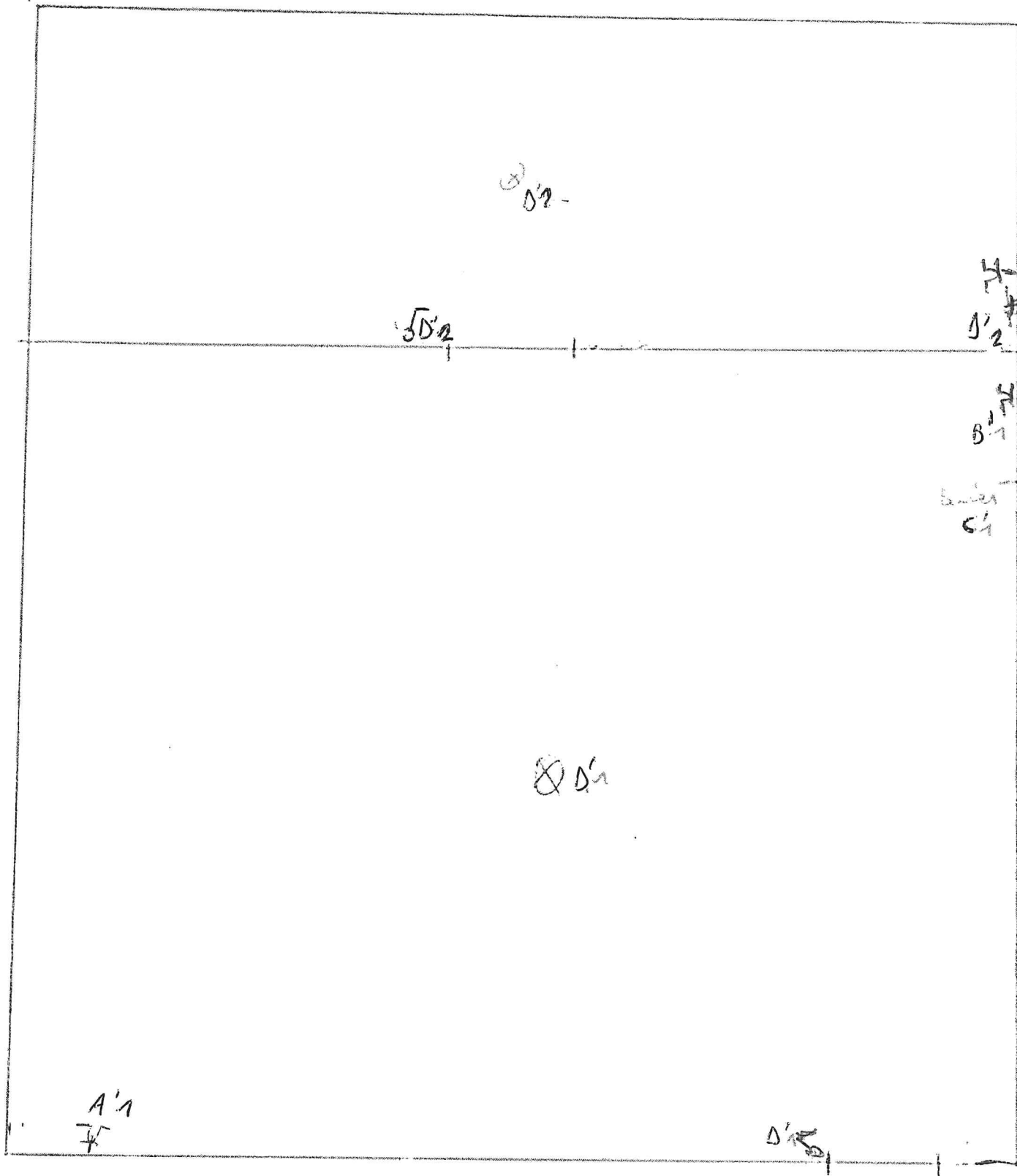
[Symbol] I'2

[Symbol]

[Symbol] LA

I'2

REZ



A handwritten signature or mark, possibly 'A'.

Lavet Didier SDB

LAVET DIDIER
SOCOBEL ASBL
0475/572963

Lavet Didier

8/10

025

02

02

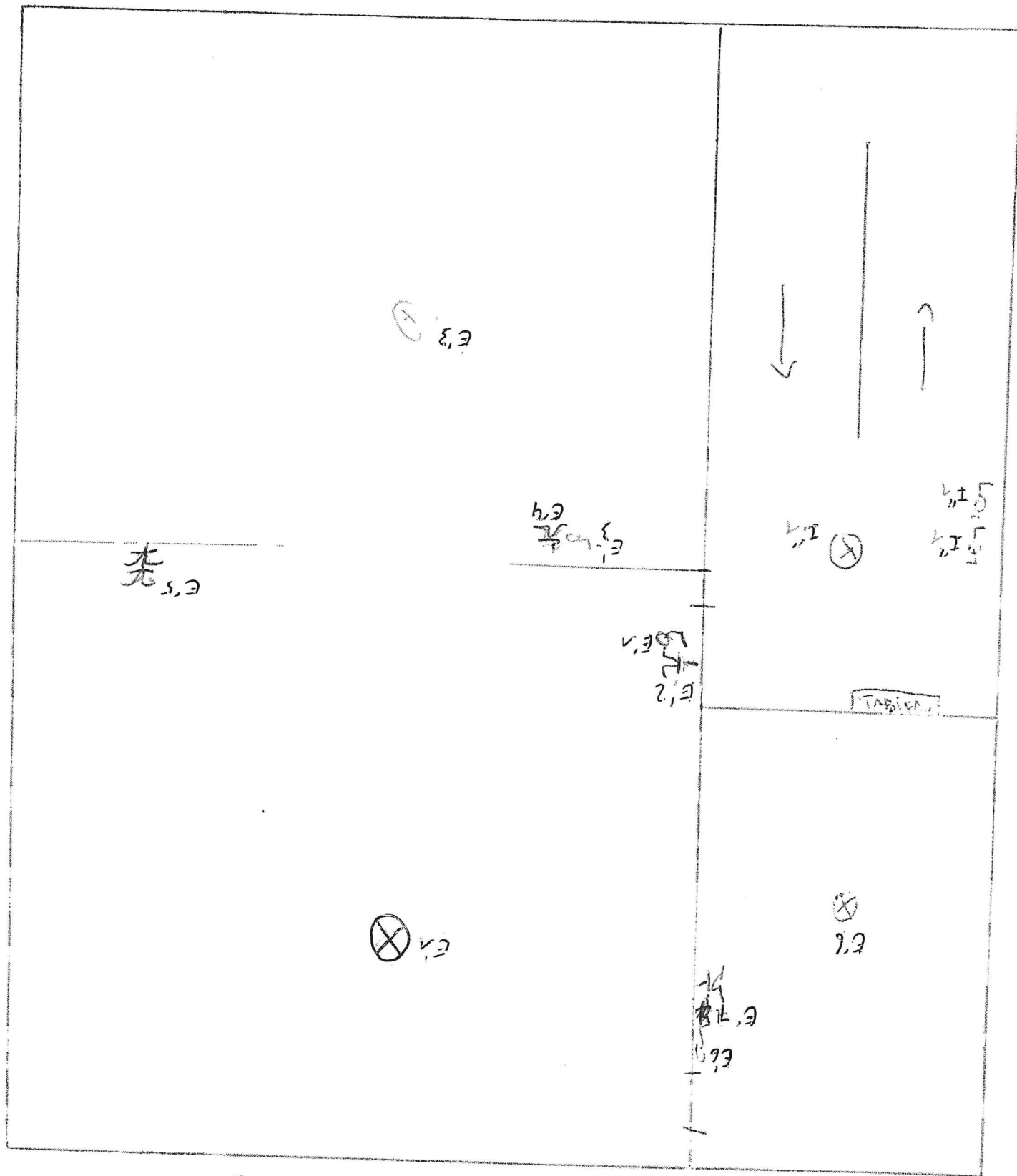
Elaborados por

LAVET DIDIER
SOCOBEL ASBL
0475/572963

elaborados


8/10

CAVE



Estadística
 LAVET DIDIER
 SOCUBEL ASBL
 04751572963
estadística
[Signature]

Refco.